



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mai 2022

Les membres de l'association OLAIC 34 se sont réunis en Conseil d'Administration le 11 mai 2022 à 18h30 à Nebian, salle polyvalente prêtée gracieusement par la municipalité. La convocation a été envoyée par courriel le 28 avril 2022 par la Présidente.

L'assemblée est présidée par Baya ADJI et Gaëlle TUFFOU en est nommée secrétaire.

Aucune liste d'émargement n'a été établie du fait du nombre de personnes présentes. 100% des membres du Conseil d'Administration à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

- Présents : Baya ADJI (Présidente), Michel NOZIERES (trésorier), Gaëlle TUFFOU (secrétaire), Serge KRIKET (trésorier adjoint), Jean TUFFOU, Pascal MORELLE
- Excusés : Sara-Liliane FERNANDEZ, Daniel FRAISSE, Éric BASSON

Invités présents : Géraldine BOCQUET, Présidente, et Vincent RENAA, Trésorier, de l'association partenaire CALM.

Invités excusés : Manu Parra, Charles Serra, Gérard Gars.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

1/Préparation de la Marche de la Laïcité (6 juin)

- Côté communication, Gaëlle a réalisé l'affiche et ses déclinaisons pour les différents supports. Elle informe que l'annonce a été faite sur les différents réseaux sociaux et communiquée à la Presse. Relance auprès de ces derniers est prévue à J-7. Gaëlle souhaite que soit relayée, par chacun sur leurs propres réseaux (courriel, réseaux sociaux, impression) l'affiche de la manifestation.

-Côté logistique, Michel souhaite que le nombre de participants lui soit communiqué afin de prévoir les quantités de café et croissants. Il portera également vin et jus de fruit pour compléter les apports de chacun pour l'apéritif

- Côté financier, Michel fait le point sur les conditions de défraiement des artistes présents (Marie-Pierre Loncan et Alain Beurrier). Le devis lui sera envoyé. Manu Parra, poétesse intervient gracieusement. Quant à Malvine, nous aviserons dans un second temps.

- Arbre : nos amis, Véronique et Gérard Gars, se sont rendus sur le Mont Baudille afin d'étudier les différentes possibilités : soit replanter un nouvel Ginkgo, soit faire le choix d'un autre arbre au vu du terrain caillouteux. Etant donné les difficultés pour faire survivre un ginkgo sur le mont Baudille, il est convenu qu'un grand arbre (Cade) présent sur site servirait d'« Arbre de la Liberté » lors de cette manifestation.

Au vu des délais de conception-fabrication d'une éventuelle plaque, il est décidé pour cette année qu'un ruban tricolore serait ceint autour de l'arbre symboliquement = achat Baya

Dans un deuxième temps, la présidente sollicitera la Mairie de Montpeyroux en vue de prévoir l'apposition d'une plaque symbolique (format A4) mentionnant « Arbre de la Liberté – marche

de la Laïcité – juin 2023 – Olaïc34 + logos Olaïc34 + municipalité », de faire valider ce projet, voire sa prise en charge financière dans le cadre d'un partenariat.

2/ Adhésions et la situation bancaire

Michel fait le point sur les adhésions actuelles et la situation bancaire.

- Baya fera parvenir la liste des adhérents actuels (nom, prénom, courriel) et de ceux de 2021 n'ayant pas encore renouvelé à Gaëlle, afin de les intégrer dans la nouvelle base de données après leur accord (par respect RGPD)
- Adhésion : les membres confirment que les adhésions seront sur le cycle « année civile ». La prochaine campagne d'adhésion portera donc sur l'année 2023.

3/ Demandes de subventions et agrément

Baya fait le point sur les demandes de subventions et d'agrément

- Olaïc34 a reçu l'agrément 2022-2027 de l'Académie de Montpellier et transmettra le Pdf à Gaëlle pour l'intégrer dans le futur site.
- Les subventions : le Conseil Départemental a accusé réception de de notre demande. Relance par Baya de la Région en contact avec une chargée de Mission.
- Gaëlle indique que les logos des partenaires devront forcément apparaître sur le site en cours de construction.

4/ Formations VLR

Baya et Daniel, ainsi que Géraldine (Présidente de l'association amie le CALM), ont suivi la formation « Valeurs Laïcité et Républiques » (délivrée par l'IPEEC) à Montpellier. Baya invite les autres membres à suivre cette formation sur leurs lieux de résidence.

5/ Création du site Olaïc34

La présidente rappelle que le choix de prestataire s'est porté sur la société Systrio dirigé par Vincent Morel. La prestation comprend la conception, la maintenance, l'hébergement, et le suivi du nom de domaine.

Pour minimiser le coût de production initiale, Gaëlle a fourni un gros travail sur l'arborescence, les éléments graphiques, et les éléments textuels. Elle a également créé l'espace Helloasso pour permettre l'intégration d'une boutique, d'un système de réservation d'évènement, et du suivi des adhésions. Elle suit donc la mise en fabrication du site avec le prestataire Systrio.

-Dans le but d'enrichir le site, Gaëlle souhaite que lui soit envoyé par <https://wetransfer.com/> ou <https://fromsmash.com/>, les photos et texte de présentation des évènements passés (interventions école, exposition, marche, conférence etc.)

6/ Information sur les projets à venir

- a) SNU (Service National Universel) : Baya indique que par la voix de Joël AZAM, la DRAJES renouvelle son partenariat avec OLAIC34. Deux modules de formations sont prévus au profit de 320 jeunes volontaires de 15 à 17 ans : 15 au 25 juin et du 3 au 16 juillet sur la base de Bessilles à Montagnac.

Etant donné le nombre conséquent de jeunes, la présidente a proposé un partenariat avec le CALM (et souhaite que 2 factures personnalisées soient délivrées). Géraldine annonce que la Mairie de Mèze se prépare à recevoir ces jeunes et à partager avec eux un moment citoyen lors de la Fête du 14 juillet.

- b) Livrets des Mariannes : Baya informe qu'elle a écrit aux présidents des deux Communautés de communes suivantes : Grand Orb (CCGO) et Vallée de l'Hérault (CCVH) dans le but de monter un partenariat propice à l'élaboration de livrets sur « Les Mariannes » de ces deux comcom dans la continuité des deux précédentes. A cet effet, elle indique que Charles CAMBEROQUE pourrait réaliser les photos des statues de chaque territoire et refaire des photos des bustes de notre collection de Mariannes. Baya a obtenu la réédition gracieuse par la Communauté de communes du Clermontais (CCC) de leurs livrets et les en remercie. Elle doit contacter la Communauté de communes du Lodévois & Larzac (CCLL) pour solliciter gracieusement la réédition de leur livret, et selon transmettre les coordonnées de l'association et le logo.
- c) Journée du 9 décembre : Baya, rencontrera, s'il y a lieu, les Présidents des deux ComCom précitées afin de concevoir une manifestation groupant conférence, expo, nouveau livret des Marianne etc.
- Gaëlle indique que, s'il y a lieu, il serait important d'avoir l'ensemble de la programmation courant septembre afin de pouvoir concevoir et lancer la communication dès la fin des vacances d'Automne.

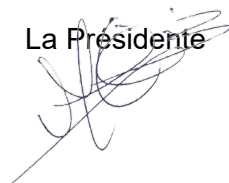
7/ Questions diverses

- a) Logo : Gaëlle explique les atouts d'avoir une version du logo sur fond vert. Le concept est validé.
- b) Roll Up : Baya transmettra à Gaëlle la facture des roll-up actuels afin d'avoir les indications techniques exactes et faire estimer le coût du changement.
- c) Partenariat Radio Lengua d'Oc : les feuillets « Petits Contes laïques » seront diffusés chaque semaine jusqu'au jour de la Marche de la Laïcité. Baya a rendez-vous avec la journaliste pour présenter notre association et l'origine de ce projet. Gaëlle rappelle que l'ensemble des petits contes laïques sont disponibles sur la chaîne YouTube d'Olaic (<https://bit.ly/3MeiJUur>) et donc transférable à souhait.
- d) Local associatif : Baya a rencontré le maire de Clermont l'Hérault et l'a sollicité en vue d'un local associatif sur cette ville. Le maire lui a fait part d'un futur projet mais lointain (+-2025). Elle pourrait également solliciter le prêt par la CCVH. En attendant, nous continuerons à fonctionner avec le partenariat gracieux de la ville de Nébian.

L'ensemble des points à l'ordre du jour et des questions diverses est approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20H15. Un pot de l'amitié vient clore cette réunion qui s'est déroulée dans un climat serein et constructif.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration signé par :

La Présidente



La Secrétaire

